

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 janvier 2016

Communiqué de presse

Un nouveau système radio-numérique de communication pour une meilleure efficacité des services de sécurité et de secours

Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Martinique, a assisté en ce début d'année, à la caserne de Gendarmerie de Redoute, à la mise en place de l'INPT, un nouveau système radio-numérique de communication qui viendra renforcer la coordination entre les services opérationnels de sécurité de l'État.

Cet outil de coordination et de remontée d'information était très attendu en Martinique par le préfet et les services de sécurité et de secours de la Martinique. Il permettra en effet aux différents acteurs des services impliqués dans la gestion d'un événement de communiquer ensemble sur la même fréquence (ou en interne sur leur fréquence dédiée). Pour les Martiniquais, l'INPT accroîtra la qualité du service rendu grâce à une meilleure réactivité des services en question.

La Martinique est le premier département d'Outre Mer à se doter de l'INPT (Infrastructure Nationale Partagée des Transmissions). C'est l'aboutissement d'un long processus au niveau national. Le ministère de l'intérieur ayant décidé de l'installation de cette infrastructure radio numérique aux Antilles a été immédiatement soutenu par le ministère des outre-mer, qui a contribué au financement de l'INPT aux Antilles, à hauteur de 2,2 M d'euros. En Martinique, sous l'autorité du préfet, la maîtrise d'œuvre a été assurée par l'antenne gendarmerie du service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (STSI²). Le déploiement de l'INPT a débuté fin 2014 et son ouverture opérationnelle a eu lieu le 16 décembre 2015, comme prévu.

La présentation de ce mardi 5 janvier a été réalisée en présence du commandant de la Gendarmerie, le colonel FRANÇOIS AGOSTINI, du directeur de la Police, Franck DESRUMEAUX, et du directeur du SDIS, Sylvain MONTGENIE.

Au cours du premier trimestre 2016, l'INPT devrait être étendu au SDIS et au SAMU, puis à d'autres utilisateurs et acteurs de la sécurité publique et civile.

Par la suite, il sera interconnecté avec le réseau similaire qui sera déployé en Guadeloupe, ainsi qu'à Saint Martin et Saint Barthélémy.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 – ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr 1/1